

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

1/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial PARDNER® HERBICIDE

Code du produit (UVP) 79933169

Numéro de la FDS 102000023743

No. d'Enregistrement PCP 18001

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Herbicide

Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours) 1-800-334-7577

Numéro de téléphone pour des informations sur le produit 1-888-283-6847

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Cancérogénicité, Toxicité pour la reproduction: Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Catégorie 3

Toxicité aiguë(Oral(e)): Catégorie 4

Liquides inflammables: Catégorie 4

Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

2/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Nocif en cas d'ingestion.
Liquide combustible.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Éviter de respirer brouillards/ aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Tenir à l'écart des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir au frais.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.
Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate		35.4
Naphtalène	91-20-3	5.6
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	1.75
acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, sels de calcium	84989-14-0	2.4
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	49.2

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

3/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Risques Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entraîner une pneumonie par aspiration.

Traitement Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre chimique sèche, Mousse

Inappropriés Aucun(e) à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

4/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Information supplémentaire	Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Point d'éclair	63 °C
Température d'auto-inflammabilité	443 °C / 829.4 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	7 % (v)
Explosivité	Non applicable

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Après le nettoyage décontaminer les outils et l'équipement.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

Référence à d'autres rubriques Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

5/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.
Protéger du gel.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Bromoxynil octanoate	1689-99-2	0.21 mg/m ³ (SK-SEN)		OES BCS*
Naphtalène	91-20-3	52 mg/m ³ /10 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Naphtalène	91-20-3	79 mg/m ³ /15 ppm (STEL)	07 2009	CAD AB OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (STEL)	09 2011	CAD BC OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (VLE)	11 2010	CAD ON OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

6/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Naphtalène	91-20-3	10 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Naphtalène	91-20-3	79 mg/m ³ /15 ppm (STEL)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	52 mg/m ³ /10 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TLV)		OES BCS*
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	152 mg/m ³ /50 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	50 ppm (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	50 ppm (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	50 ppm (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	60 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	50 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	152 mg/m ³ /50 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	1,590 mg/m ³ /400 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m ³ (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m ³ (TWA)	05 2013	CAD BC OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m ³ (TWA)	03 2014	CAD MB OEL
Solvant naphta aromatique	64742-94-5	525 mg/m ³	11 2010	CAD ON

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

7/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

lourd (pétrole)		(TWA)		OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	400 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (Vapeur.)	64742-94-5	250 mg/m3 (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	500 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m3 (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	1,590 mg/m3/400 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

8/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	brun clair
Etat physique	Liquide
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	4.3 à 1 % (25 °C)
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Densité	env. 1.08 g/cm ³ à 20 °C
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point de fusion / congélation	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Viscosité	26 mPa.s à 25 °C
Point d'éclair	63 °C
Température d'auto-inflammabilité	443 °C / 829.4 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	7 % (v)
Explosivité	Non applicable

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	
Décomposition thermique	Donnée non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

9/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Conditions à éviter	du gel Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Acides, Bases, Oxydants
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition	Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation
Effets immédiats	
Œil	Une irritation des yeux modérée peut survenir.
Peau	Peut irriter légèrement la peau.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. L'aspiration du produit avalé ou vomi peut provoquer des complications pulmonaires sévères.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (Rat) 961 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (Rat) > 5.065 mg/l Durée d'exposition: 4 h concentration maximale testée
Toxicité cutanée aiguë	DL50 (Lapin) > 2,000 mg/kg
Irritation de la peau	Irritation légère de la peau. (Lapin)
Irritation des yeux	Irritation modérée des yeux. (Lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales une toxicité organo-toxique spécifique de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Les effets observés ne semblent pas concerner les êtres humains.

Evaluation de la mutagénèse

Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Le mécanisme d'action responsable des tumeurs n'est pas applicable à l'homme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

10/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

ACGIH

Naphtalène	91-20-3	Group A3
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	Group A3

NTP

Naphtalène	91-20-3
------------	---------

IARC

Naphtalène	91-20-3	Evaluation globale : 2B
------------	---------	-------------------------

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate : Cette substance a provoqué un retard de croissance fœtale, une fréquence accrue de malformations non spécifiques. Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères.

Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)) 0.029 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.
	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)) 0.029 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.046 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.
	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.031 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

11/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Toxicité des plantes aquatiques	<p>CE50 (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)) 0.043 mg/l Durée d'exposition: 120 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.</p> <p>CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)) 0.073 mg/l La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.</p> <p>CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 0.083 mg/l Durée d'exposition: 120 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.</p>
Biodégradabilité	Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate: Pas rapidement biodégradable
Koc	Bromoxynil octanoate: Koc: 630
Bioaccumulation	Bromoxynil octanoate: Facteur de bioconcentration (FBC) 230 Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Mélange de bromoxynil octanoate et de bromoxynil heptanoate: Légèrement mobile dans le sol
Précautions pour la protection de l'environnement	<p>Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.</p> <p>Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées.</p> <p>La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques.</p> <p>La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées peut être nocive pour les plantes non-cibles.</p> <p>Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.</p> <p>Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.</p>

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit	Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux. Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

12/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur lors du remplissage.
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.
Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion.
En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BROMOXYNIL)

49CFR

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL, NAPHTHALENE)
RQ	Quantité à déclarer (RQ) est atteinte dès 1,785 lb de produit.

IMDG

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

13/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

des exigences spéciales de transport.

Autres Informations

Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 18001

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Naphtalène	91-20-3
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1
acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, sels de calcium	84989-14-0
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Non applicable

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Naphtalène	91-20-3	0.1%
------------	---------	------

Rapports réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit contient une substance chimique qui provoque du cancer.

Naphtalène	91-20-3
------------	---------

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Naphtalène	91-20-3	CA, CT, IL, MN, NJ, RI
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	CA, CT, IL, MN, NJ, RI
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	CA, CT, MN, NJ, RI

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Naphtalène	91-20-3
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5

Environnement

CERCLA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

14/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Aucun(e).

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1 Inflammabilité - 2 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1 Inflammabilité - 2 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Révision selon la réglementation canadienne relative au SIMDUT actuellement en vigueur (SIMDUT 2015).

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PARDNER® HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000023743

15/15

Date de révision: 05/16/2018
Date d'impression: 09/04/2018

Date de révision: 05/16/2018

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.